



---

## COMMUNE DE SAVIESE

### Conseil communal

---

## NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 10 avril 2019

---

Le jeune, Nathan Reynard, est engagé comme apprenti agent d'exploitation auprès du service de l'entretien des bâtiments. Disponible de suite, il officiera comme stagiaire auprès dudit service jusqu'au 30 juin 2019, soit jusqu'au début de son apprentissage.

La jeune, Morgane Courtine, est engagée comme apprentie assistante socio-éducative auprès de la structure d'accueil Snoopy.

Le Conseil communal a validé et approuvé le plan directeur communal de Savièse qui guidera les actions politiques à l'horizon 2030. Ce plan, instrument de pilotage pour le Conseil communal, est susceptible, par son caractère stratégique, à être corrigé et complété.

Une soirée de présentation à la population a été fixée au lundi 27 mai prochain à 19h30 au centre culturel « Le Baladin ».

Le Conseil communal a donné son accord pour intégrer, les après-midis des samedis et les dimanches, une paire de courses postales supplémentaires entre St-Germain et les Mayens de la Zour.

Le Conseil communal, considérant les fréquentations relevées et selon la proposition de CarPostal, a confirmé l'horaire actuel du bus de nuit, à savoir un départ à la gare de Sion à 23h40.

Le projet de liaison câblée entre la plaine et la montagne, Sion-Anzère, soulevant de nombreuses questions, tant financières, environnementales que techniques, qui demandent des réponses plus précises non connues à ce jour, le Conseil communal de Savièse a jugé nécessaire qu'une étude de faisabilité soit réalisée avant de soutenir l'idée d'une demande de concession.

La caravane itinérante des droits de l'enfant 30-50ans sillonne actuellement le Valais. Le 13 mai 2019 à 19h00, elle posera ses roues à Savièse à l'auditorium du centre scolaire de Moréchon. Cette étape mettra en évidence les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant et les 50 ans de l'Office éducatif itinérant.

Le Conseil communal a donné son accord pour participer à la campagne « 1 Tulipe pour la Vie ». Par cette action, Savièse rend hommage à toutes les victimes du cancer du sein en Suisse et à leurs familles.

Dans le cadre du réaménagement de la traversée des villages de Roumaz et de St-Germain, le Conseil communal, considérant les conclusions du groupe d'évaluation, a approuvé le projet présenté par l'équipe composée de : *Apaar\_paysage et architecture Sàrl – Degré vert – Trafitec Ingénieurs conseils – Holinger SA.*

Le Conseil communal a validé la proposition de transformer le 1<sup>er</sup> étage de la Résidence du home de Zambotte, les appartements seront remplacés par des lits ems.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Roland Beney la démolition du couvert existant et la mise en place, sur les parcelles nos 13619 et ss, au lieu-dit « Moréchon, des volumes déposés dans le cadre des travaux de terrassement pour la réalisation du parking souterrain de St-Germain Centre.

Toujours dans le cadre de la réalisation de ce parking souterrain, le Conseil communal a validé les plans d'ouvrage permettant ainsi de lancer l'appel d'offres pour débiter sa construction en été prochain.

Le Conseil communal a approuvé la liste des panneaux de signalétique touristique en patois des cours d'eau ainsi que leur emplacement. Ces panneaux seront posés par notre service des travaux publics, leur pose s'échelonnara sur les années 2019 et 2020.

Le Conseil communal a approuvé :

- les corrections apportées au nouvel espace réservé aux eaux, faisant suite aux relevés effectués des tronçons souterrains,
- ainsi que les zones de danger hydrologique modifiées selon les corrections apportées au nouvel espace réservé aux eaux.

Dans le cadre du projet du futur dépôt des travaux publics et pour le déplacement et l'aménagement du nouveau éco-point du Bouillet, le Conseil communal a adjugé la réalisation de deux murs d'enrochement à l'entreprise Roland Beney.

Le Conseil communal a accepté la démission présentée par les époux Jean-Michel et Frédérique Debons désirant cesser, au terme de la présente saison culturelle, la gérance de la cafétéria du Baladin, après treize ans d'activité.